



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ASTM et Greenpeace appellent le FDC : Dites NON à une stratégie d'investissement qui ne respecte pas les droits humains et la protection du climat !

Luxembourg, 15 décembre 2022 – Selon des informations d'Action Solidarité Tiers Monde (ASTM) et de Greenpeace Luxembourg, la nouvelle stratégie d'investissement pour les années 2023-2027 du Fonds de Compensation (FDC) a été soumise au vote du conseil d'administration du FDC ce jeudi 15 décembre. Les deux organisations regrettent que ce processus ait eu lieu à huis-clos et exigent plus de transparence et une implication active de la société civile dans la définition de la politique d'investissement du FDC. Les deux ONG appellent les représentant-e-s du gouvernement, du patronat et des syndicats qui siègent au conseil d'administration du FDC à seulement voter une stratégie d'investissement qui est conforme aux traités internationaux ratifiés par le Luxembourg et qui garantit le respect des droits humains et des objectifs climatiques de l'accord de Paris.

Le Fonds de Compensation (FDC) a pour mission de gérer la réserve des cotisations des assuré-e-s du régime général de pension. La plus grande partie de cet argent public – 26 milliards euros à la fin de 2021 – est investi sur les marchés financiers. Les règles selon lesquelles ces investissements sont effectués sont définies dans une directive du conseil d'administration du FDC, revue tous les cinq ans. La directive en vigueur arrivant à échéance fin 2022, ASTM et Greenpeace ont appris qu'une nouvelle directive a été soumise au vote du conseil d'administration du FDC aujourd'hui. Or, le contenu de cette directive n'est pas connu.

Actuellement, par ses investissements, le FDC contribue à des atteintes au droit à la vie, au droit à la santé, aux droits des travailleur-se-s, ainsi qu'aux droits à la liberté et à la sûreté de la personne. De plus, le FDC finance la crise climatique, la pollution de l'eau et de l'air et la destruction des habitats et des ressources naturelles, alors qu'un environnement propre, sain et durable est un droit humain. Ceci est non seulement inacceptable, mais en plus en contradiction avec une multitude d'instruments internationaux ratifiés par le gouvernement luxembourgeois.

Pour que le FDC soit vraiment durable, une stratégie d'investissement globale, cohérente et ambitieuse devra être mise en œuvre, pour le fonds dans son ensemble ainsi que pour les différents compartiments gérés par des gestionnaires d'actifs mandatés par le FDC. Des critères ESG stricts et une méthodologie transparente doivent être mis en place, y compris des exigences de diligence raisonnable en matière de droits humains et de protection du climat. Le FDC doit désinvestir de toutes les entreprises qui ne sont pas en mesure d'effectuer la transition vers un modèle économique compatible avec l'accord de Paris. [1]

ASTM et Greenpeace demandent plus de transparence dans ce processus et l'implication de la société civile et des représentants élus quand il s'agit de l'attribution d'argent public. Les ONG demandent qu'ensuite, c'est au Ministre responsable du FDC, Claude Haagen, d'uniquement donner son accord à

une stratégie qui est conforme au respect des droits de l'homme et des travailleurs ainsi qu'aux objectifs climatiques de l'Accord de Paris. Dans le cadre d'un calendrier de l'avent, une centaine de citoyen·ne·s du Grand-Duché ont adressé leurs vœux à Claude Haagen pour un fonds de pension qui place les hommes et la planète au-dessus du pouvoir et du profit.

[1] Plus de détails sur nos revendications se trouvent dans le briefing **Dirty and Dangerous – Comment le Fonds de pension alimente la crise climatique et néglige la protection des droits humains** (mars 2022) disponible sur les sites de [Greenpeace](#) de [Action Solidarité Tiers Monde](#).